

Revue de presse du CNC, 14 avril 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Yvan Boulay
Comité communication-CNC

L'Express, 14 avril 2008 - L'assurance-chômage en France : Vers plus de sanctions

Les pourparlers sur la réforme de l'assurance-chômage seront lancés par Bercy ce jeudi. Parmi les points chauds de la discussion: la création de sanctions contre les demandeurs d'emploi refusant un poste près de chez eux après six mois d'inactivité.

Inciter davantage le retour à l'emploi, parfois sous la menace de sanctions. Tel est le vœu de Bercy. Pour ce faire, le ministère de l'Economie lance ce jeudi des discussions entre le gouvernement et les syndicats sur l'assurance-chômage. Elles aboutiront à une conférence-tripartite le 6 mai. L'un des enjeux sera de préciser quelle offre d'emploi pourra ou non refuser un chômeur. Quelques pistes reviennent de manière récurrentes, trois jours avant les rencontres. Toutes donnent au demandeur d'emploi de nouvelles obligations.

1. Accepter un emploi près de chez soi après six mois d'inactivité

L'idée a été révélée ce matin par le quotidien *Les Echos*. Pendant les six premiers mois d'inactivité, un demandeur d'emploi pourrait refuser toute offre d'emploi n'ayant rien à voir avec sa qualification, sa formation et son salaire. En revanche, ensuite, il serait tenu d'accepter un poste requérant moins de deux heures de transport chaque jour. Le chômeur pourrait toutefois réclamer un seuil de rémunération minimum.

2. Sanctions en cas de refus de deux offres d'emploi "valables"

Nicolas Sarkozy ne s'en cachait pas depuis la campagne présidentielle. Selon lui, des sanctions pourraient frapper un chômeur qui a refusé deux offres valables d'emploi. Reste à savoir ce que recouvrira cette expression. Pour en donner une définition, le gouvernement compte s'inspirer de l'exemple d'autres pays européens, où la notion change en fonction de la durée d'inactivité. En Allemagne par exemple, une offre d'emploi est considérée valable pour un salaire au moins égal à 80% de la dernière rémunération pendant les trois premiers mois. Ce seuil s'abaisse à 70% durant les trois mois suivants.

Au bout de sept mois, un chômeur est obligé d'accepter un salaire supérieur à l'allocation-chômage.

3. Un contrat de droits et de devoirs imposé aux chômeurs

Le demandeur d'emploi devrait signer un contrat avec le nouvel opérateur issu de la fusion Unedic-ANPE. Le document lui précisera quel poste il pourra refuser ou non. Un tel dispositif, la Convention d'aide au retour à l'emploi (Care), existait déjà. Il est resté inappliqué. Il prévoyait qu'un chômeur qui n'aurait pas bénéficié des mesures d'accompagnement définies dans la convention puisse disposer d'un droit de recours en cas de sanctions.

Le Droit, 14 avril 2008 - Un jugement qui aura d'autres répercussions : La CSST tenue de rembourser 4000 \$

La Commission de la santé et sécurité du travail (CSST) devra rembourser à un prestataire de Mont-Laurier, une somme de 4 000 \$ que l'organisme a illégalement accepté de verser à Ressources humaines et Développement Canada qui exerçait alors un droit de saisie contre le prestataire.

Dans une décision qui risque fort de se retrouver devant les tribunaux supérieurs, le juge Martin Bédard tranche que la CSST n'avait pas le droit de couper les prestations de Roch Bruyère et de verser les dites sommes (4 000 \$ au total) au gouvernement fédéral sous prétexte que M. Bruyère avait encaissé un trop perçu de l'assurance emploi.

À la suite de l'analyse du dossier, le magistrat souligne que si fédéral avait techniquement le droit de saisir, la CSST, elle, n'avait pas le droit de remettre les sommes d'argent que sa propre loi qualifiait d'insaisissables.

Selon le magistrat, il ne peut être question dans ce dossier de la primauté des lois fédérales puisqu'il s'agit ici d'un domaine de juridiction exclusive de la province.

"Le gouvernement fédéral ne peut cependant prétendre à une prépondérance dans un champ de compétence provinciale exclusive", tranche le juge Bédard qui enjoint donc la CSST de rembourser M. Bruyère et ce avec dépens.

Ce jugement, selon certaines informations, pourrait avoir des répercussions puisqu'il semble que de telles situations se sont produites à quelques reprises dans le passé alors que des prestataires de la CSST ont encaissé une réduction de leurs prestations pourtant reconnues insaisissables.

Régis Bouchard

La Presse, 12 avril 2008 - Chronique : La morale sociale

Au huitième étage, ils font les pantalons. Au neuvième, les vestons. Au septième, la coupe. On n'imaginait pas ça si grand. Trois terrains de football superposés. En pleine ville, dans la Petite Patrie, coin Rosemont et Saint-Denis. Cinq cent quarante personnes travaillent là et vont perdre leur job en juillet.

La Golden Brand est une usine de textile montréalaise qui fabrique les habits pour hommes vendus dans les magasins Moores. En 1998 la Golden Brand et les 116 magasins Moores à travers le Canada sont devenus la propriété de la compagnie américaine The Men's Wearhouse qui, elle, est propriétaire de 1300 magasins d'habits pour hommes à travers les États-Unis.

En 2007 la Men's Wearhouse a fait 150 millions de profits. Je ne vous précise pas ça pour vous dire ah les salauds de capitalistes, mais parce que Mariette St-Pierre ne comprend pas.

Pourquoi fermer une usine qui marche, se demande-t-elle? Qui fait des profits? Qui fait vivre des gens? On ne gagne pas beaucoup - 10\$ de l'heure en moyenne - mais on a l'assurance maladie à 100% et dentaire, j'ai élevé mes enfants avec mon petit salaire...

Mariette est la responsable syndicale du huitième étage, celui des pantalons. Quand le coordinateur de la FTQ s'est pointé, elle est allée se présenter: Bonjour, je suis Mariette St-Pierre, je fais des habits pour hommes, j'apprécierais beaucoup que vous portiez un habit plutôt que des jeans, et de préférence un habit qu'on fabrique ici.

Ce genre de femme là. Un contremaître se met à jouer des bras? Sans bouger de sa place, Mariette met sa casquette à l'envers, aussitôt 30 filles ont envie de pisser en même temps et font la queue à la porte des toilettes. Pas bon pour la production. Mais le contraire aussi: des ennuis techniques ont retardé la production, la direction demande un effort, Mariette claque des doigts et hop, tout le monde la pédale au fond.

Peu de Québécoises. Portugaises, Italiennes, Asiatiques, Marocaines, Algériennes, Haïtiennes, plus de 50 nationalités différentes. Les hommes minoritaires. Dix, 15, 20 ans de service. Beaucoup de couples. Des familles. José Duarte est arrivé du Portugal à 17 ans. Il est entré à la Golden Brand où sa tante travaillait. Sa mère et sa soeur y travaillent toujours. Aujourd'hui José a 38 ans, une fille de 11 ans, il vient de s'acheter une maison, ben non pas à Montréal, pas avec un salaire net de 340\$ par semaine. À Mascouche, 123 000\$...

Et je vais payer mes traites comment?

Et je vais me trouver une autre job dans quoi? Ça fait 20 ans que je fais des vestons d'habit, je ne sais rien faire d'autre que des vestons d'habit.

Jao Mannel aussi est Portugais. Il était là avant la Golden Brand; c'était la Champlain quand il a commencé, il y a 33 ans.

Pippo est Italien. Il dit qu'il va aller proposer ses services à ben Laden.

Mme Truong Tuyet Mai pose des boutons depuis 18 ans.

Mme Chen Ching Hua repasse les manches.

Rosalia coud 2000 poches par jour, elle a deux garçons, un à l'ETS, l'autre à Concordia.

Toutes attendent un miracle. Attendent une intervention du gouvernement. Les pauvres. Je ne me souviens pas d'une usine qui allait fermer et que l'État aurait empêché de fermer.

Au fait, est-ce vraiment la faute des Chinois?

Cent cinquante millions de profits, peut-être que par rapport à la grandeur de l'entreprise, c'est rien du tout. Peut-être que dans les milieux financiers on disait: Regard'moi donc c'te gang de tatas qui pourraient faire 800 millions de profits au lieu de 150 en faisant venir leurs habits de Chine plutôt que les fabriquer ici.

C'est ce qu'ils vont faire. Moores ne vend plus de costumes fabriqués à la Golden Brand. Moores vend des costumes chinois, pakistanais, indiens.

Alors, la faute des Chinois? La faute des Américains de la Men's Wearhouse? La faute du gouvernement canadien qui veut pas se prévaloir des clauses dérogatoires prévues dans les accords de commerce internationaux?

Au neuvième étage, l'étage des vestons, devant leur machine à coudre ou leur robot de couture ou leur banc de repassage, les ouvrières ne savaient pas la faute à qui. Elles pensaient que moi, peut-être, je saurais. Non, mesdames.

Tout ce que je sais, c'est que la fermeture de votre usine va dans le sens de l'économie, des affaires, du marché, de la logique du temps. Personne ne se demande comment arrêter un ouragan. Comment empêcher un tremblement de terre. Je vous parie que je vais recevoir des courriels pour me dire d'arrêter de m'énerver. Qu'en réalité il se crée plus de jobs qu'il ne s'en perd (c'est faux pour les jobs de qualité, mais ils vont me le dire pareil), qu'en réalité tout va, non pas pour le mieux, mais quand même de mieux en mieux dans le moins pire des mondes possibles, et blablabla.

Ce qu'il y a derrière ce discours?

Rien justement. Zéro morale sociale. On vit dans une société hyper morale. Morale et sécurité nous sortent par les oreilles, attache ta ceinture, mets ton casque, mange pas ça, pas plus de quatre pouces entre les barreaux de ta rampe d'escalier pour pas que bébé se prenne la tête dedans, mais 540 employés qui perdent leur job en même temps? Rien. Zéro. Nada.

Vous connaissez sans doute André Comte-Sponville, ce philosophe que les Français s'administrent comme une purge. Il résume exactement, a contrario, ce que j'entends pas zéro morale sociale: Si l'éthique était source de profit ce serait formidable, dit-il, les bons sentiments suffiraient. Autrement dit, faites-nous pas chier, le capitalisme n'est pas moral et n'a pas à l'être. C'est comme ça, c'est tout.

Je termine par une parenthèse qui n'a rien à voir, juste vous dire attention, ne confondez pas morale sociale et éthique globale. Ça, de l'éthique globale, c'est pas ce qui manque, y'en a plein partout ces jours-ci, en particulier sur le passage de la flamme olympique. L'éthique globale, c'est cette capacité à se mobiliser pour des causes lointaines, à épouser des religions lointaines. En fait, je soupçonne que l'éthique globale, comme les habits pour hommes, comme les jouets et les toasters est désormais manufacturée en Asie.

Pierre Foglia

Les Affaires, 12 avril 2008 - Le marché du travail reste solide

Le marché du travail au Canada est suffisamment vigoureux pour que le pays conserve un rythme de croissance économique acceptable au premier semestre de 2008, affirme Stéphane Marion, économiste en chef adjoint à la Financière Banque Nationale (FBN).

L'économie canadienne a créé 14 600 emplois en mars, la création de 34 200 postes à temps partiel ayant compensé la perte de 19 600 postes à temps plein. La FBN souligne qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la diminution d'emplois à temps plein, car il s'en était créé beaucoup (114 000) en janvier et février.

De plus, la hausse de 20 000 du nombre de travailleurs dans le secteur privé en mars confirme la vitalité du marché du travail au pays.

L'évolution du marché de l'emploi après le premier semestre dépendra de l'ampleur de la récession américaine, reconnaît M. Marion. La FBN est optimiste, car elle croit que les mesures américaines instaurées pour stimuler l'économie ont de bonnes chances de réussir.

Pour l'instant, le fossé n'a jamais été aussi large entre les deux pays en ce qui concerne le taux d'activité.

Au Canada, la population en emploi ou à la recherche d'un emploi augmente, ce qui montre que les Canadiens ont bon espoir de se trouver un boulot et se joignent à la population active. En revanche, aux États-Unis, le taux de personnes à la recherche d'un emploi décline.

Radio-Canada, 11 avril 2008 - Femmes au travail : Le long chemin de l'égalité

La table des femmes du Bas-Saint-Laurent célèbre ses 10 ans. À l'occasion de cet événement, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, a mis l'accent sur le fossé économique qui sépare encore les hommes et les femmes.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, malgré la Loi sur l'équité salariale, souligne Mme Asselin. « Nous gagnons toujours 70 % du salaire moyen des hommes. Nous sommes malheureusement les championnes du travail atypique, le travail à temps partiel. Parmi les personnes qui gagnent le salaire minimum, plus des deux tiers sont des femmes », rappelle la présidente de la Fédération des femmes.

Michèle Asselin note que dans des régions comme le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie, le travail saisonnier devient un défi supplémentaire pour les femmes. « Si elles n'ont pas bien réussi à bien planifier leur grossesse, elles peuvent perdre une année d'assurance-emploi et même ne pas se qualifier pour le programme d'assurance-emploi », explique Mme Asselin.

Elle ajoute qu'en 2008, au Québec, un grand nombre de femmes sont pauvres et vivent dans un isolement navrant, surtout celles qui demeurent en milieu rural éloigné.

La présidence de la Fédération des femmes conclut ce noir bilan en rappelant que dans les familles, les femmes québécoises assument toujours la plus large part du travail domestique et l'éducation des enfants.

Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)

354, avenue des Pins Ouest

Montréal, Québec H2W 1S1

Téléphone : (514) 933-3764

Télécopieur : (514) 933-4074

Courriel : cnc@lecnc.com

Site : <http://www.lecnc.com>